

Mardi 23 novembre 2004



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 2

ET AVIS

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

PÉTITIONS

M^{me} TAILLIEU

M^{me} DRIEDGER

M. LAMOUREUX

RAPPORTS DE COMITÉS

Sociétés d'État

Justice

Comptes publics

Développement social et économique

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Débat sur le discours du lieutenant-gouverneur
(premier jour du débat)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* SMITH

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*
(amendé — comité)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI PROCHAIN

M^{me} la *ministre* MELNICK

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (peines applicables en matière de protection des enfants)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Protection Penalties)*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 3) — *Loi sur la protection accordée aux propriétaires de biens à l'égard des sentiers récréatifs (modification de la Loi sur la responsabilité des occupants)/The Recreational Trail Property Owners Protection Act (Occupiers' Liability Act Amended)*

M. le *ministre* SMITH

(N° 4) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (taux de taxe d'entreprise différentiels)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Differential Business Tax Rates)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers/The Personal Investigations Amendment Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 200) — *Loi sur la protection des renseignements personnels/The Personal Information Protection Act*

M. LAMOUREUX

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

AVIS DE RÉUNION DE COMITÉ

Le Comité permanent du *Règlement* de l'Assemblée se réunira le mercredi 1^{er} décembre 2004 à 18 h 30 dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les modifications proposées au *Règlement* de l'Assemblée législative.